

LES RENCONTRES

Comité Opéra

Septièmes rencontres du Comité Opéra

*« De Solvabilité II à l'ANI :  
le mouvement mutualiste  
à la croisée des chemins. »*

En partenariat avec



"Profession : Facilitateur de vie"



UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE  
DES MUTUELLES

**La France a, depuis longtemps, une attitude ambiguë vis-à-vis de la mutualité, notamment dans le domaine de la protection sociale.**

D'une part, elle célèbre les vertus de l'économie solidaire et de l'économie sociale en y voyant une sorte d'idéal capable de concilier le sens du service collectif et la liberté et la responsabilité des individus ; mais d'autre part, elle tend à imposer aux organismes mutualistes de protection sociale un cadre réglementaire qui refuse de tenir compte de ses spécificités. C'était déjà le cas quand la Loi a imposé la séparation des activités d'assurance de celles de production de soins dans les centres de santé mutualistes. Ce fut encore le cas quand furent décidées les règles prudentielles de Solvabilité 2 qui condamnent toute une série d'organismes mutualistes à se regrouper dans des grandes entités anonymes où risque de se perdre l'esprit de l'économie sociale. C'est à nouveau le cas avec le vote de la loi sur la « sécurisation de l'emploi » qui impose aux entreprises de souscrire une protection maladie complémentaire pour l'ensemble de leurs salariés auprès d'organismes désignés au niveau des branches. C'est la nature individuelle et élective de l'adhésion mutualiste qui est ainsi menacée au profit d'un contrat collectif obligatoire ; c'est également une prime offerte aux grandes organisations nationales souvent éloignées des réalités du terrain, notamment dans les entreprises petites et moyennes. Face à ces changements qui lui sont imposés, le monde mutualiste doit s'adapter pour conserver et développer, dans un contexte difficile, les qualités et les valeurs qui sont les siennes. Comment y parviendra-t-il, tel est le sujet de la matinée de réflexion à laquelle vous convie le Comité Opéra...

**Tarifs d'inscription :**

Gratuit pour les adhérents du Comité Opéra  
30 € pour les non adhérents du Comité Opéra

# « Quel avenir pour la mutualité ? »

Septièmes rencontres du Comité Opéra

**Le jeudi 23 mai 2013 de 09h00 à 13h00**  
**Espace Monceau**  
**44 rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS**

Des rencontres animées par  
**M. Claude LE PEN**  
Professeur à l'Université Paris-Dauphine  
Président du collège des économistes de la santé

*Avec les interventions de*

**Gérard BAPT**  
Député de la Haute Garonne,  
Membre de la Commission des Affaires Sociales  
de l'Assemblée Nationale, Président du Fonds CMU,

**Jean-Pierre DOOR**  
Député du Loiret  
Vice-Président de la Commission des Affaires Sociales  
de l'Assemblée Nationale,

**Julien GARCIA**  
Associé, Garcia Rochette & Associés,

**Philippe MIXE**  
Président de la FNIM,

**Didier ROCHETTE**  
Associé, Garcia Rochette & Associés,

**Xavier TOULON**  
associé fondateur de Merypta conseil : auteur de  
« Complémentaire santé. Il va falloir assurer !  
(Editions Tribune santé. 2012) »

*Rsvp avant le 16 mai 2013*



## Comité Opéra

### Le cercle des acteurs du changement

Créé fin 2009, sous l'impulsion de la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM), le Comité Opéra est un cercle de réflexion et d'action.

Réunissant des acteurs de la mutualité, de la santé et de l'assurance, ses membres se sont donné pour mission de faire émerger des idées nouvelles et des modes d'action innovants.

Il souhaite faire entendre sa voix, faire vivre le débat et porter des propositions concrètes sur les thématiques liées à la santé et à la protection sociale obligatoire et complémentaire : l'assurance maladie et le financement du système de santé, la complémentaire santé et la prévoyance, les mutuelles.